

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS  
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)**

**SEANCE DU 04 JUIIN 2025**

N° de délibération : 13/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre juin à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 26 VOTANTS : 28
DATE DE LA CONVOCATION	28/05/2025
VOTE	POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Étaient présents :**

Adrien AUFEVRE, Claude BALAND, Michel BARRIERE, Isabelle BONNICEL, Jean-Luc CLEAU, Sylvain COINTAT, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIFEAT, Eliane DESABRE, François DIOT, Sylvie FAVERIAL, Rose-Marie GERBE, Éric GUYOT, Gilles JACQUET, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Marie-France LURIER, Maurice MALETRAS, Guillaume LARGERON, Jacques MERCIER, Rémy PASQUET, Alexis PLISSON, Patrick RAPEAU, Yves RAVET, Régine ROY, Olivier SICOT

**Étaient représentés :**

Philippe CORDIER a donné pouvoir à Denis THURIOT  
Dominique MAURIN a donné pouvoir Olivier SICOT

Madame Eliane DESABRE est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : Approbation du procès-verbal du Comité du 05 février 2025**

Le Président propose d'approuver le procès-verbal du comité syndical du 05 février 2025.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical :**

- **approuve le procès-verbal du comité syndical du 05 février 2025.**

Le Président,  
Eric GUYOT



**Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication**  
**Fait et délibéré en séance du 04 juin 2025**